

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 27 (1882)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de lien entre le trône populaire de l'Italie renouvelée et les vaillants républicains garibaldiens qui ont eu une si large part dans cette grandiose restauration patriotique ; il réussit, en plusieurs circonstances critiques, à être utile aux uns autant qu'aux autres, par les sûres qualités de son cœur et de son esprit.

On ne peut mieux résumer son éloge qu'en disant, avec le *Diritto*, qu'il eut de chauds amis dans tous les rangs des plus illustres italiens et qu'il suffit d'en citer deux : Victor-Emmanuel et Garibaldi.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

### CONFÉDÉRATION SUISSE

**Le nouveau règlement général de service.** — L'édition allemande du règlement général de service mis en harmonie avec l'organisation militaire de 1874 vient de sortir de presse. Elle comprend le *service intérieur* et le *service de garde*. On y a inséré en italiques les changements rendus indispensables par le nouvel ordre de choses, mais le travail de révision ne s'est pas borné à ces détails. On a profité de l'occasion qui se présentait pour introduire dans le règlement un assez grand nombre de prescriptions nouvelles que certaines armes avaient du reste déjà mises en pratique dans ces derniers temps. C'est ainsi que le chapitre des *honneurs à rendre* a subi des remaniements notables. Une adjonction à l'article 11 prescrit entre autres que dans les casernes et dans le quartier on ne salue un supérieur qu'une fois dans la journée, lors de la première rencontre. — A propos des logements de la troupe, il est posé en principe que les sous-officiers logent à part. Quelques changements sont apportés dans le service journalier, la tenue, les rapports, le choix des domestiques. D'après l'article 94, les appels sur le terrain se feront dorénavant par compagnie, sans sonnerie des trompettes, et chacune pour son compte. — Enfin le chapitre des *malades* et du service sanitaire en général a été remanié de fond en comble et considérablement augmenté.

Quant au service de garde, on n'y a apporté que des modifications insignifiantes.

Espérons qu'il ne s'écoulera pas un trop long délai avant que cette édition allemande soit traduite et distribuée aux troupes de la Suisse romande.

**Opinion d'un journal étranger sur notre Service en campagne.** — Un journal militaire autrichien que dirigent un certain nombre d'officiers supérieurs de l'armée impériale et royale (*Organ der militärwissenschaftlichen Vereine*. Bücheranzeiger. Band XXIV, 1882), s'exprime dans les termes les plus élogieux au sujet de la nouvelle *Instruction sur le service des troupes suisses en campagne*, introduite depuis deux ans dans notre armée.

Le journal autrichien signale ce manuel comme un des meilleurs qui aient été écrits en ces derniers temps sur cette matière difficile. Il considère « l'Introduction » qui précédait l'édition de 1879 et qu'on a malheureusement supprimée dans la seconde édition comme particulièrement réus-

sie. « Cette introduction, dit la feuille viennoise, expose avec des développements remarquablement bien déduits ce qu'en tactique il faut considérer comme de pure forme et ce qui est application de ces formes. »

L'écrivain militaire autrichien loue aussi tout particulièrement la méthode d'enseignement du service en campagne exposée au chapitre I<sup>er</sup> du manuel qu'il cite presque en entier comme un modèle du genre. « Quelle méthode rationnelle, réfléchie, dit-il! Sans doute, il faut pour la pratiquer des officiers expérimentés et intelligents, mais c'est en forgeant qu'on devient forgeron et c'est en enseignant bien qu'on apprend le mieux. »

Le journal autrichien mentionne également comme digne de remarque et comme extrêmement intéressant le chapitre de l'*Instruction* qui a trait au service de sûreté dans les montagnes, ainsi que celui relatif au service des rapports et à la transmission des ordres.

« Nous trouvons, dit-il, dans tous ces chapitres, des exposés exceptionnellement instructifs, écrits dans un style très compréhensible et d'une rare clarté. De tous les règlements, et en général de tous les écrits sur le service en campagne tel qu'il doit être pratiqué dans la guerre moderne, il n'en est pas dont nous puissions recommander plus chaudement l'étude à nos camarades. »

Certes, voilà un bel éloge et qui venait d'un journal aussi autorisé que l'*Organ der militärwissenschaftlichen Vereine* de Vienne a une réelle valeur. Nous n'avons pu résister à la tentation de le reproduire, ne fût-ce que pour montrer à nos camarades ce qu'on pense dans les armées étrangères d'un règlement que quelques-uns d'entre les officiers suisses n'ont peut-être pas encore appris à estimer comme il mérite de l'être.

## ÉTRANGER

**Belgique. — Fortification de la Meuse.** — La question de la fortification de la Meuse, soulevée à nouveau par la brochure du général du génie Brialmont sur la « Situation militaire de la Belgique », qui fit quelque bruit, il y a deux mois, à Bruxelles, vient d'être portée à la Chambre des députés belges, à propos de la discussion du budget de la guerre. Le ministre a déclaré que, dans la pensée du gouvernement, la fortification de la ligne de la Meuse, préconisée par M. Brialmont, était inutile.

Quant à l'initiative de ce trop zélé général, elle a été sévèrement blâmée.

Ce blâme n'a rien d'étonnant si l'auteur, en parlant de la Belgique, n'a pas été mieux inspiré que dans ses plans à l'égard de la Suisse. C'est ainsi qu'il nous apprend que la France « grâce à la belle position des Dap-pes, peut à volonté franchir le lac de Genève ou le contourner » et « déboucher sur l'Aar par Villeneuve et Vevey » (page 200), et que, pour parer à de tels dangers, la Suisse doit créer « une armée permanente et un système de défense comprenant une place centrale à grand développement, Berne, deux places ordinaires, Zurich et Bouveret ou Lausanne (*sic*) et sept à huit forts d'arrêts, établis sur les voies de communication les plus importantes » (page 207.)

**Autriche-Hongrie. — Marche rapide d'une division d'artillerie.** — Le journal autrichien *Vedette* relate, à propos des grandes manœuvres

de l'armée austro-hongroise, l'épisode suivant qui nous paraît constituer un remarquable exemple de ce que peuvent faire à l'occasion des batteries bien attelées et convenablement instruites :

Pour les manœuvres du 5 au 10 septembre, les batteries légères n<sup>os</sup> 10 et 11 et les batteries lourdes n<sup>os</sup> 7, 8, 9 et 12, du 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne, furent réunies sous les ordres du lieutenant-colonel Köchert, pour former 3 batteries sur pied de guerre.

Le 5 septembre, ces batteries se trouvaient à 7 heures du matin à Reys. De là, elles exécutèrent, de concert avec la brigade du général de Kocy, une marche de 40 kilomètres pour atteindre Kaisdt, où elles prirent leurs cantonnements.

Le 6, elles se rendirent à Gross-Lasseln, éloigné de 31 kilomètres, et y passèrent la nuit avec le régiment de ligne n<sup>o</sup> 2.

Le 7, les troupes cantonnées à Gross-Lasseln reçoivent l'ordre de se trouver à 6 heures du matin à la bifurcation de la route Danos-Halwelingen. Là, un officier d'ordonnance apporte au commandant de la division d'artillerie l'ordre suivant, daté de Gross-Lasseln, 6 h. 31 m. :

« La division d'artillerie doit s'avancer sur la route, *avec toute la rapidité possible*, par Elisabethstadt dans la direction de Saros, où elle recevra de nouveaux ordres. Elle sera escortée par l'escadron n<sup>o</sup> 2 du 2<sup>me</sup> régiment de hussards. »

L'expression « avec toute la rapidité possible », semblait indiquer que les troupes de l'avant-garde étaient déjà aux prises avec l'ennemi. En conséquence, le commandant de la division d'artillerie donne l'ordre au chef de l'escadron qui marchait en tête de prendre le trot et de le conserver, sauf impossibilité absolue, jusque dans la position assignée aux batteries. Celles-ci devaient suivre l'escadron.

La route était assez favorable pour une marche rapide. Elle n'était pas très dure et ne présentait que des pentes moyennes. Aussi pût-on conserver le trot, sauf à de rares endroits.

A Saros, un officier d'ordonnance annonce au commandant de la division qu'il doit s'avancer encore plus sur la route pour venir se placer à la hauteur des batteries d'avant-garde, qui ont déjà ouvert le feu. La position se trouvait à 5 kilomètres environ à l'est de Saros. Les batteries lourdes devaient occuper une crête située à droite de la route, les batteries légères un mamelon à 500 mètres sur la gauche. Pour arriver en position, ces dernières avaient à gravir une pente boisée et très rapide.

Malgré cet obstacle, le premier coup fut tiré contre l'infanterie ennemie à 7 h. 45 m., de sorte que la marche de Gross-Lasseln jusque sur la position (16 kilom.), y compris la mise en batterie, avait duré 75 minutes. Cette apparition subite de 16 bouches à feu permit aux troupes de reprendre haleine et changea complètement la tournure du combat.

Si l'on songe que ces batteries qui venaient ainsi de parcourir en 75 minutes une distance de 16 kilomètres, avaient fait la veille et l'avant-veille des étapes de 40 et de 31 kilomètres chacune, on doit reconnaître que c'est là un tour de force dont une troupe bien exercée, et surtout bien montée, était seule capable. Il est cependant certain qu'en temps de guerre l'artillerie divisionnaire et surtout l'artillerie de corps auraient à répondre souvent à des exigences semblables.

